LA DANSE DE SHIVA (1986) 75' (France Inde)

un film de Lionel TARDIF

scénario : Lionel Tardif - Manochhaya
images : Jacques Audrain
son : Jean Pierre Houël
interprétation/danses : SWARNAMUKHI
MANOCHHAYA
AMY SWANSON
production : Boldnorth – Cyril Spitzer
réalisation : Lionel Tardif

L'histoire :

Une danseuse américaine se rend sur les hauts lieux de la Danse en Inde du Sud en quête des origines du théâtre dansé de l'Inde, le Baratha-Natyam. Elle rencontre et suit dans les temples les plus sacrés, coeur du Shivaïsme : Chidambaram sanctuaire de Shiva, Tanjore et Ranganata Swami sur l'îlot de la Cauvery à Trichy la grande danseuse de temple du pays du Tamil et danseuse d'Etat Swarnamukhi et son élève Manochhaya dansant pour les dieux. Petit à petit au rythme de la danse, l'artiste venue d'Occident découvre les canons de cette gestuelle ancestrale écrits dans les postures du corps, le langage des mains, les expressions du visage, le rythme des frappements de pieds, mais aussi inscrits dans la pierre des temples.

Elle observe dans les cérémonies les arcanes de ce langage universel. Mais lorsqu'elle repart a-t-elle tout compris ? Car le message délivré par le dieu Shiva, le danseur de Chidambaram qui met par sa danse en mouvement l'Univers, et baratte les atomes ne s'apprend pas, il se capte dans le détachement et la grâce de l'être près à l'Eveil.

L'analyse :

C'est un document unique sur la dernière danseuse de temple du pays Tamoul : Swarnamukhi qui a pu être tourné grâce à elle et avec les autorisations des prêtres dans les temples les plus sacrés pour les hindous. Ce qui a été autorisé à un occidental avait été jusque là refusé aux indiens. Car Swarnamukhi ne voulait pas que ces danses soient traitées dans le style « Bollywood » qui sévissait depuis bien longtemps en Inde.

Pour le film, un Hall de Danse fermé depuis fort longtemps à Chidambaram a été ouvert afin que les danseurs y exécutent la danse d'ouverture. En le voyant le grand indianiste Arnaud Desjardins devait écrire « quant au final c'est au delà de ce qu'on peut dire devant tant de beauté ».

Ici le réalisateur s'efface devant la création en train de se faire. Son rôle a été de prendre la distance nécessaire pour restituer la danse en optant pour le « plan moyen » qui laisse tout l'ensemble du corps évoluer dans l'espace et nous livrer ses expressions. Mais la construction du film obéit à une loi rigoureuse du temps quant à son rythme lent et méditatif afin de pouvoir entrer

dans le coeur du public. En Inde on appelle cela « le Rasa » qui peut être traduit par l'émotion esthétique, mais c'est bien plus que cela encore. C'est la saveur, la contemplation, ce qui rend la poésie possible.

Les poèmes qui accompagnent le film et qui sont dits par le comédien irakien Saadi Younis Bahri émanent de recherches faites par Manochhaya sur des textes sanscrits très anciens avec l'aide de l'indianiste Amala Devi.

Quant au réalisateur il a été touché très jeune par l'Inde, la danse et les grands textes de l'Inde dont ceux d'Ananda Coomaraswamy qui écrit à propos de la danse de Shiva :
« notre seigneur est le danseur qui telle la chaleur latente dans le bois à brûler, diffuse Sa puissance dans l'esprit et dans la matière et les fait danser chacun à son tour ».

Comme on l'a si bien dit, le Shiva danseur à pour théâtre le Cosmos.

La création de Lionel Tardif a été de nous emmener vers un rythme fondamental afin de concilier le Temps avec l'Eternité.

La presse :

Ce film a obtenu en 1991 à Sofia, en Bulgarie
Le Grand Prix du C.I.D.A.L.C. : le Comité International pour la Diffusion des Arts et des Lettres par le Cinéma.

En 1988, des extraits ont été présentés sur France 3 dans une émition consacrée à l'astrophysicien Hubert Reeves.

Le film a été présenté plusieurs fois à L'Unesco et notamment dans la cadre de « l'Année de l'Inde en France ».

Projections dans des lieux prestigieux : L'ONU, l'Université de Floride (USA) à leur demande, l'Université d'Evora (Portugal), l'Université de la Sorbonne, le Musée Guimet, au Festival International des musiques sacrées du monde à Fès (Maroc).

Des présentations dans différents centres culturels, en Belgique, Suisse, Ile de la Réunion et en France. Il a été présenté au festival Film et Spiritualité de Paris et à la Cinémathèque française.

Quelques extraits de presse :

Le Courrier de Genève :
« Un film exceptionnel : La Danse de Shiva, tourné dans les temples eux-mêmes . On y voit notamment, filmée pour la première fois la « Danse du Serpent », évocation de la montée de la Kundalini, dans le corps humain ».

Le Réunionnais (Ile de la Réunion) :
« Tous ceux qui affectionnent la culture et l'art indien ne peuvent pas manquer le dernier long métrage de Lionel Tardif. Car la Danse de Shiva est sans doute l'un des films sur l'Inde les mieux primés de ces dernières années et le dernier témoignage vivant de celle qui fut la plus grande danseuse de l'état du Tamil Nadu, la seule à avoir dépassé le sommet de son art au prix de terribles souffrances physiques : Swarnamukhi (Visage d'Or) ».

La Nouvelle République du Centre Ouest :

« Lionel Tardif est le premier cinéaste au monde à avoir pu filmer certaines cérémonies des sanctuaires du shivaïsme... Il faut voir en entier le déroulement de cette danse qui évoque la montée de Kundalini, c'est à dire de l'énergie la plus secrète conduisant Swarnamukhi à un étonnant détachement du corps et de l'esprit, alors qu'elle est en train de réaliser une performance à couper le souffle ».

Journal des Rencontres Internationales Henri Langlois :

« Les danses sont exécutées par Swarnamuki, l'unique danseuse d'état nommée à vie. Elle est la seule à exécuter les karanas, les poses les plus compliquées inscrites dans la pierre des temples dravidiens. A ses côtés, sa disciple Manochhaya assure un lien possible entre l'Orient et l'Occident puisque française. Son talent vient d'être confirmé par l'Unesco. »

Revue de la Cinémathèque française – le cinquantenaire – l'Année de l'Inde (1986) :

« La Danse de Shiva de Lionel Tardif a été présenté avec « Le fleuve », de Jean Renoir, « Le tombeau hindou », de Fritz Lang, « l'Inde fantôme » de Louis Malle, et « Tusk » d'Alejandro Jodorowsky, dans le cadre d'une sélection établie par la Cinémathèque de la Danse à la Cinémathèque française. »